



Politique et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels

Version 2025-2

Version adoptée par le conseil d'administration le
27 mai 2025

Centre ACER
Siège social et station expérimentale
142, rang Lainesse
St-Norbert-d'Arthabaska (Québec) GOP 1B0

TABLE DES MATIERES

1-	Contexte	3
2-	Objectifs	3
3-	Application et définitions	3
4-	Collecte, utilisation et communication	4
5-	Conservation et destruction des renseignements personnels	8
6-	Responsabilité du Centre ACER.....	8
7-	Sécurité des données	9
8-	Droits d'accès, de rectification et de retrait du consentement.....	9
9-	Processus de traitement des plaintes.....	10
10-	Approbation	10
11-	Publication et modifications	11
12-	Interprétation	11
13-	Entrée en vigueur.....	11
	ANNEXE A	12

1- Contexte

Le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique inc. (Centre ACER) est un organisme à but non lucratif qui, par la recherche appliquée, le développement des meilleures connaissances et expertises pratiques, et le transfert technologique, stimule l'excellence par l'innovation, la qualité et la rentabilité de l'industrie acéricole du Québec, le tout dans une perspective moderne de développement durable.

2- Objectifs

La présente politique vise à assurer la protection des renseignements personnels et à encadrer la manière dont le Centre ACER les collecte, les utilise, les communique, les conserve et les détruit ou dont, autrement, elle les gère. De plus, elle vise à informer toute personne intéressée sur la manière dont le Centre ACER traite leurs renseignements personnels. Elle vise également le traitement des renseignements personnels recueillis par le Centre ACER par un moyen technologique.

3- Application et définitions

Cette politique s'applique au Centre ACER, ce qui inclut notamment ses administrateurs, employés, consultants, bénévoles ainsi qu'à toute personne qui, autrement, fournit des services pour le compte du Centre ACER. Elle s'applique également à l'égard du site internet du Centre ACER.

Elle vise tous les types de renseignements personnels gérés par le Centre ACER, que ce soit les renseignements de ses clients, potentiels ou actuels, ses consultants, ses employés, ses membres ou toutes autres personnes (comme les visiteurs de ses sites internet ou autre).

Pour l'application des présentes, un renseignement personnel est un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier. Par exemple, il pourrait s'agir du nom, de l'adresse, de l'adresse courriel, du numéro de téléphone, du genre ou des renseignements bancaires d'une personne, des renseignements sur sa santé, son origine ethnique, sa langue, etc.

Un renseignement personnel sensible est un renseignement envers lequel il y a un haut degré d'atteinte raisonnable en matière de vie privée, p. ex. les renseignements de santé, renseignements bancaires, renseignements biométriques, orientation sexuelle, origine ethnique, opinions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, etc.

De manière générale, les coordonnées professionnelles ou d'affaires d'une personne ne constituent pas des renseignements personnels, par exemple le nom, le titre, l'adresse, l'adresse courriel ou le numéro de téléphone au travail d'une personne. Plus particulièrement et par souci de précision, au sens de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* du Québec, et à compter du 22 septembre 2023, les sections 3 (collecte, utilisation, communication), 4 (conservation et destruction) et 6 (sécurité des données) ne s'appliquent pas aux renseignements

d'une personne relatifs à l'exercice d'une fonction dans une entreprise, tels que son nom, son titre, sa fonction, ainsi que l'adresse, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de son lieu de travail.

Ces mêmes paragraphes ne s'appliquent pas non plus à un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi, et ce, dès l'entrée en vigueur de la présente politique.

4- Collecte, utilisation et communication

Dans le cadre de ses activités, le Centre ACER peut collecter différents types de renseignements, et ce, à différentes fins. Les types de renseignement que le Centre ACER pourrait collecter, leur utilisation (ou l'objectif visé) ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis sont indiqués à l'Annexe A de la présente politique.

Le Centre ACER informera également les personnes concernées, au moment de la collecte de renseignements personnels, de tout autre renseignement recueilli, des fins pour lesquelles ils sont collectés et les moyens de la collecte, en plus des autres informations à fournir tel que requis par la loi.

Le Centre ACER applique les principes généraux suivants relativement à la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels :

Consentement :

- ▶ De façon générale, Le Centre ACER collecte les renseignements personnels directement auprès de la personne concernée et avec son consentement, sauf si une exception est prévue par la loi. Le consentement peut être obtenu de façon implicite dans certaines situations, par exemple, lorsque la personne décide de fournir ses renseignements personnels après avoir été informée par la présente politique sur l'utilisation et la communication aux fins qui y sont indiquées (voir l'Annexe A pour plus de détails). Ainsi, la présente politique et les informations qu'elle contient pourront être consultées par la personne concernée au moment de la collecte de renseignements personnels.
- ▶ Normalement, Le Centre ACER doit également obtenir le consentement de la personne concernée avant de collecter ses renseignements personnels auprès de tiers, avant de les communiquer à des tiers ou pour toute utilisation secondaire de ceux-ci. Toutefois, le Centre ACER peut agir sans consentement dans certains cas prévus par la loi et dans les conditions prévues par celle-ci. Les principales situations où le Centre ACER peut agir sans consentement sont indiquées dans les sections pertinentes de la présente politique.

Collecte :

- ▶ Dans tous les cas, le Centre ACER ne collecte des renseignements que s'il a une raison valable de le faire. De plus, la collecte ne sera limitée qu'au renseignement nécessaire dont il a besoin pour remplir l'objectif visé.
- ▶ Veuillez noter que les services et programmes du Centre ACER ne visent pas les personnes mineures, et de façon plus générale, le Centre ACER n'obtient pas intentionnellement de renseignements personnels concernant des mineurs (dans ces cas, les renseignements ne peuvent être recueillis auprès de lui sans le consentement d'un parent ou tuteur).

- ▶ **Collecte auprès de tiers.** Le Centre ACER peut collecter des renseignements personnels auprès de tiers. À moins d'une exception prévue par la loi, le Centre ACER demandera le consentement de la personne concernée avant de collecter des renseignements personnels qui la concernent auprès d'un tiers. Dans le cas où un tel renseignement n'est pas collecté directement auprès de la personne, mais auprès d'une autre organisation, la personne concernée peut demander la source des renseignements collectés au Centre ACER.

Dans certaines situations, le Centre ACER peut également collecter des renseignements personnels auprès de tiers, sans le consentement de la personne concernée, si elle a un intérêt sérieux et légitime à le faire et a) si la cueillette est dans l'intérêt de la personne et qu'il n'est pas possible de le faire auprès d'elle en temps utile, ou b) si cette cueillette est nécessaire pour s'assurer que les renseignements sont exacts.

Également, le Centre ACER peut recueillir des renseignements personnels, indirectement, en ayant notamment recours à :

- ▶ **Chase Paymentech.** Chase Paymentech dispose de ses propres conditions et de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter pour plus d'informations.
- ▶ **Square.** Square dispose de ses propres conditions et de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter pour plus d'informations.
- ▶ **Eventbrite.** Eventbrite dispose de ses propres conditions et de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter pour plus d'informations.

Cette collecte par l'entremise de tiers peut s'avérer nécessaire pour recourir à certains services ou programmes, ou pour autrement faire affaire avec le Centre ACER. Lorsque requis, le Centre ACER recueillera le consentement de la personne au moment opportun.

Détention et utilisation :

- ▶ Le Centre ACER veille à ce que les renseignements qu'elle détient soient à jour et exacts au moment de leur utilisation pour prendre une décision relative à la personne visée.
- ▶ Le Centre ACER ne peut utiliser les renseignements personnels d'une personne que pour les raisons indiquées aux présentes ou pour toutes autres raisons fournies lors de la collecte. Dès que le Centre ACER veut utiliser ces renseignements pour une autre raison ou une autre fin, un nouveau consentement devra être obtenu de la personne concernée, lequel devra être obtenu de façon expresse s'il s'agit d'un renseignement personnel sensible. Cependant, dans certains cas prévus par la loi, le Centre ACER peut utiliser les renseignements à des fins secondaires sans le consentement de la personne, p. ex. :
 - lorsque cette utilisation est manifestement au bénéfice de cette personne;
 - lorsque cela est nécessaire pour prévenir ou détecter une fraude;
 - lorsque cela est nécessaire pour évaluer ou améliorer des mesures de protection et de sécurité.
- ▶ **Accès limité.** Le Centre ACER doit mettre en place des mesures pour limiter l'accès à un renseignement personnel seulement aux employés et aux personnes au sein de son organisation qui ont la qualité pour en prendre connaissance et pour qui ce renseignement est nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions. Le Centre ACER demandera le consentement de la personne avant d'accorder l'accès à toute autre personne.

Communication :

- ▶ Généralement, et à moins d'une exception indiquée dans la présente politique ou autrement prévue par la loi, le Centre ACER obtiendra le consentement de la personne concernée avant de communiquer ses renseignements personnels à un tiers. De plus, lorsque le consentement est nécessaire et lorsqu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible, le Centre ACER devra obtenir le consentement explicite de la personne avant de communiquer le renseignement.
- ▶ Cependant, la communication des renseignements personnels à des tiers est parfois nécessaire. Ainsi, des renseignements personnels peuvent être communiqués à des tiers sans le consentement de la personne concernée dans certains cas, notamment, mais non exclusivement, dans les cas suivants:
 - Le Centre ACER peut communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à un organisme public (comme le gouvernement) qui, par un de ses représentants, le recueille dans l'exercice de ses attributions ou la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.
 - Des renseignements personnels pourront être transmis à ses fournisseurs de service à qui il est nécessaire de communiquer les renseignements, et ce, sans le consentement de la personne. Par exemple, ces fournisseurs de services peuvent être des organisateurs d'événements, des sous-traitants du Centre ACER désignés pour l'exécution de mandats dans les programmes administrés par le Centre ACER et des fournisseurs de services infonuagiques. Dans ces cas, le Centre ACER doit avoir des contrats écrits avec ces fournisseurs qui indique les mesures qu'ils doivent prendre pour assurer la confidentialité des renseignements personnels communiqués, que l'utilisation de ces renseignements ne soit faite que dans le cadre de l'exécution du contrat et qu'ils ne peuvent conserver ces renseignements après son expiration. De plus, ces contrats doivent prévoir que les fournisseurs doivent aviser le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER (indiqué dans la présente politique) de toute violation ou tentative de violation des obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels communiqués et doivent permettre à ce responsable d'effectuer toute vérification relative à cette confidentialité.
 - Si cela est nécessaire aux fins de la conclusion d'une transaction commerciale, le Centre ACER pourrait également communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à l'autre partie de la transaction et sous réserve des conditions prévues par la loi.
- ▶ **Communication à l'extérieur du Québec :** Il est possible que les renseignements personnels détenus par le Centre ACER soient communiqués à l'extérieur du Québec, par exemple, lorsque le Centre ACER a recours à des fournisseurs de services infonuagiques dont le ou les serveurs se situent hors Québec ou lorsque le Centre ACER fait affaire avec des sous-traitants situés en dehors de la province.

Informations supplémentaires sur les technologies utilisées :

- ▶ **Utilisation de témoins de connexion**
Des témoins de connexion sont des fichiers de données transmis à l'ordinateur du visiteur d'un site internet par son navigateur Web lorsqu'il consulte ce site et peuvent avoir plusieurs utilités.

Les sites internet contrôlés par le Centre ACER utilisent des témoins de connexion notamment :

- Pour mémoriser les réglages et préférences des visiteurs, par exemple pour le choix de la langue et pour permettre le suivi de la session courante ;
- À des fins statistiques pour connaître le comportement des visiteurs, le contenu consulté et permettre l'amélioration du site internet.

Les sites internet contrôlés par le Centre ACER utilisent les types de témoins suivants :

- Témoins de session: Il s'agit de témoins temporaires qui sont gardés en mémoire pour la durée de la visite du site internet seulement ;
- Témoins persistants: Ils sont gardés sur l'ordinateur jusqu'à ce qu'ils expirent et ils seront récupérés lors de la prochaine visite du site.

Certains témoins de connexion pourront être désactivés par défaut et les visiteurs pourront choisir d'activer ces fonctions ou non, lors de la consultation du site internet du Centre ACER.

Il est également possible d'activer et de désactiver l'utilisation des témoins de connexion en changeant les préférences dans les paramètres du navigateur utilisé.

► Utilisation de Google Analytics

Le site Internet du Centre ACER (www.centreacer.qc.ca) ainsi que sa Boutique en ligne utilisent Google Analytics afin de permettre leur amélioration continue. Google Analytics permet notamment d'analyser la manière dont un visiteur interagit avec le site internet ou la Boutique en ligne du Centre ACER. Google Analytics utilise des témoins de connexion pour générer des rapports statistiques sur le comportement des visiteurs de ces sites internet et le contenu consulté.

Les informations provenant de Google Analytics ne seront jamais partagées par le Centre ACER à des tiers.

Il est possible d'installer un [module complémentaire de navigateur pour désactiver Google Analytics](#).

► Site Internet

Le Centre ACER recueille des renseignements personnels par l'entremise de moyens technologiques comme des formulaires Web intégrés à un site internet (par exemple, son formulaire de contact, son formulaire d'adhésion pour devenir membre, etc.). Le site internet est contrôlé par ProWeb.

► Boutique en ligne

Le Centre ACER recueille des renseignements personnels par l'entremise de moyens technologiques comme des formulaires Web intégrés à la Boutique en ligne. La Boutique en ligne est contrôlée par Micromédica et les paiements sont réalisés par le biais de la plateforme E-xact Transactions par Chase Paymentech.

► Autres moyens technologiques utilisés

Le Centre ACER recueille également des renseignements personnels par l'entremise de moyens technologiques comme des questionnaires accessibles en ligne sur ses plateformes et ses

applications, ainsi que d'autres plateformes ou outils de formulaires (p. ex. Survey Monkey, Microsoft Forms, Doodle, etc.).

Si le Centre ACER recueille des renseignements personnels en offrant un produit ou un service technologique qui dispose de paramètres de confidentialité, le Centre ACER doit s'assurer que ces paramètres offrent le plus haut niveau de confidentialité par défaut (les témoins de connexion ne sont pas visés).

5- Conservation et destruction des renseignements personnels

Sauf si une durée minimale de conservation est requise par la loi ou la politique interne de conservation des documents, le Centre ACER ne conservera les renseignements personnels que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ils ont été collectés.

Les renseignements personnels utilisés par le Centre ACER pour prendre une décision relative à une personne doivent être conservés durant une période d'au moins un an suivant la décision en question ou même sept années après la fin de l'année fiscale où la décision a été prise si celle-ci a des incidences fiscales, par exemple, les circonstances d'une fin d'emploi.

À la fin de la durée de conservation ou lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires, le Centre ACER s'assurera :

1. de les détruire; ou
2. de les anonymiser (c'est-à-dire qu'ils ne permettent plus, de façon irréversible, d'identifier la personne et qu'il n'est plus possible d'établir un lien entre la personne et les renseignements personnels) pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes.

La destruction de renseignements par le Centre ACER doit être faite de façon sécuritaire, afin d'assurer la protection de ces renseignements.

La présente section est liée à la Politique de conservation et destruction des documents du Centre ACER.

6- Responsabilité du Centre ACER

De manière générale, le Centre ACER est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient.

Le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER est le directeur général de l'organisation. Il doit, de façon générale, veiller à assurer le respect de la législation applicable concernant la protection des renseignements personnels. Le responsable doit approuver les politiques et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels. Plus particulièrement, cette personne est chargée de mettre en œuvre la présente politique et de veiller à ce qu'elle soit connue, comprise et appliquée. En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de ce responsable, le directeur administratif assurera les fonctions du responsable de la protection des renseignements personnels.

Les membres du personnel du Centre ACER ayant accès à des renseignements personnels ou étant autrement impliqués dans la gestion de ceux-ci doivent en assurer leur protection et respecter la présente politique.

Les rôles et les responsabilités des employés du Centre ACER, tout au long du cycle de vie des renseignements personnels, sont précisés dans la politique interne de conservation des documents.

7- Sécurité des données

Le Centre ACER s'engage à mettre en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des renseignements personnels qu'elle gère. Les mesures de sécurité en place correspondent, entre autres, à la finalité, à la quantité, à la répartition, au support et à la sensibilité des renseignements. Ainsi, cela signifie qu'un renseignement pouvant être qualifié de sensible (voir la définition prévue à la section 2) devra faire l'objet de mesures de sécurité plus importantes et devra être mieux protégé. Notamment, et conformément à ce qui a été mentionné précédemment concernant l'accès limité aux renseignements personnels, le Centre ACER doit mettre en place des mesures nécessaires pour imposer des contraintes aux droits d'utilisation de ses systèmes d'information de manière à ce que seuls les employés qui doivent y avoir accès soient autorisés à y accéder.

8- Droits d'accès, de rectification et de retrait du consentement

Pour faire valoir ses droits d'accès, de rectification ou de retrait du consentement, la personne concernée doit soumettre une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER, à l'adresse courriel indiquée à la section 9.

Sous réserve de certaines restrictions légales, les personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs renseignements personnels détenus par le Centre ACER et en demander leur correction dans le cas où ils sont inexacts, incomplets ou équivoques. Elles peuvent également exiger la cessation de la diffusion d'un renseignement personnel qui les concerne ou que soit désindexé tout hyperlien rattaché à leur nom permettant d'accéder à ce renseignement par un moyen technologique, lorsque la diffusion de ce renseignement contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire. Elles peuvent faire de même, ou encore exiger que l'hyperlien permettant d'accéder à ce renseignement soit réindexé, lorsque certaines conditions prévues par la loi sont réunies.

Le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER doit répondre par écrit à ces demandes dans les 30 jours de la date de réception de la demande. Tout refus doit être motivé et accompagné de la disposition légale justifiant le refus. Dans ces cas, la réponse doit indiquer les recours en vertu de la loi et le délai pour les exercer. Le responsable doit aider le requérant à comprendre le refus au besoin.

Sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables, les personnes concernées peuvent retirer leur consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis.

Elles peuvent également demander au Centre ACER quels sont les renseignements personnels recueillis auprès d'elle, les catégories de personnes au Centre ACER qui y ont accès et leur durée de conservation.

9- Processus de traitement des plaintes

Réception

Toute personne qui souhaite formuler une plainte relative à l'application de la présente politique ou, plus généralement, à la protection de ses renseignements personnels par le Centre ACER, doit le faire par écrit en s'adressant au responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER, à l'adresse courriel indiquée à la section suivante.

L'individu devra indiquer son nom, ses coordonnées pour le joindre, incluant un numéro de téléphone, ainsi que l'objet et les motifs de sa plainte, en donnant suffisamment de détails pour que celle-ci puisse être évaluée par le Centre ACER. Si la plainte formulée n'est pas suffisamment précise, le responsable de la protection des renseignements personnels peut requérir toute information additionnelle qu'il juge nécessaire pour pouvoir évaluer la plainte.

Traitement

Le Centre ACER s'engage à traiter toute plainte reçue de façon confidentielle.

Dans les 30 jours suivant la réception de la plainte ou suivant la réception de tous les renseignements additionnels jugés nécessaires et requis par le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre ACER pour pouvoir la traiter, ce dernier doit l'évaluer et formuler une réponse motivée écrite par courriel, au plaignant. Cette évaluation visera à déterminer si le traitement des renseignements personnels par le Centre ACER est conforme à la présente politique, à toute autre politique et pratique en place au sein de l'organisation et à la législation ou réglementation applicable.

Dans le cas où la plainte ne peut être traitée dans ce délai, le plaignant doit être informé des motifs justifiant l'extension de délai, de l'état d'avancement du traitement de sa plainte et du délai raisonnable nécessaire pour pouvoir lui fournir une réponse définitive.

Le Centre ACER doit constituer un dossier distinct pour chacune des plaintes qui lui sont adressées. Chaque dossier contient la plainte, l'analyse et la documentation à l'appui de son évaluation, ainsi que la réponse envoyée à la personne à l'origine de la plainte.

Il est également possible de déposer une plainte auprès de la [Commission d'accès à l'information](#) du Québec ou à tout autre organisme de surveillance en matière de protection des renseignements personnels responsable de l'application de la loi concernée par l'objet de la plainte.

Toutefois, le Centre ACER invite toute personne intéressée à s'adresser d'abord à son responsable de la protection des renseignements personnels et à attendre la fin du processus de traitement par le Centre ACER.

10- Approbation

La présente politique est approuvée par le conseil d'administration du Centre ACER et autorise le responsable de la protection des renseignements personnels à la mettre en application.

Coordonnées pour communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels :

Pauline Vrain
142, rang Lainesse
Saint-Norbert-d'Arthabaska (Québec) G0P 1B0
paulinevrain@centreacer.qc.ca

Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente politique, veuillez communiquer avec le responsable par courriel.

11- Publication et modifications

La présente politique est publiée sur le site internet du Centre ACER. Cette politique est également diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées.

Le Centre ACER doit également faire de même pour toutes les modifications à la présente politique, lesquelles devront également faire l'objet d'un avis pour en informer les personnes concernées.

Tableau des versions et des changements :

Version	En vigueur le	Changement depuis la dernière version
2023-1	20 septembre 2023	S.O. – <i>Première version</i>
2025-2	27 mai 2025	Modification de la RPRP

12- Interprétation

Le générique masculin est utilisé dans l'intégralité du texte uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture.

13- Entrée en vigueur

La politique encadrant la gouvernance des renseignements personnels entre en vigueur le 20 septembre 2023.

ANNEXE A

Voici une liste non exhaustive sur les types de renseignements que le Centre ACER pourrait collecter, leur utilisation, ou l'objectif visé, ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis. Ainsi, cela comprend, sans s'y limiter, les éléments qui suivent.

Veuillez noter que la plupart des renseignements personnels gérés par le Centre ACER sont des renseignements personnels d'employés, de candidats pour un emploi et de consultants. Pour ce qui est des autres catégories de personnes indiquées dans le tableau ci-dessous, les renseignements fournis sont, dans la majorité des cas, des renseignements de nature professionnelle ou d'affaires (voir la [section 2](#) sur les coordonnées professionnelles). À noter que dans la majorité des cas, le Centre ACER recueille également le titre/fonction professionnel(le) des personnes, le nom de l'organisation et/ou l'adresse de l'organisation (voir la [section 2](#) sur les coordonnées professionnelles).

Relation avec le Centre ACER, services, programme, etc.	Type de renseignement personnel	Fin de la collecte/utilisations	Manière de recueillir les renseignements (moyens)
	L'une ou l'autre de ces informations, lorsqu'elles sont nécessaires :	Utilisés pour :	Peuvent être recueillis :
Clients	- Nom - Adresse - Numéro de téléphone - Courriel - Renseignements bancaires (lorsque nécessaire) - Langue - Code postal	- établir et gérer les relations avec la clientèle (et obtenir un moyen de communication) - fournir un service (p. ex. projet de recherche, vente de produits et services, etc.) - recueillir des informations dans le cadre d'un programme (p. ex. subventions, etc.). À noter qu'il est parfois nécessaire de communiquer les renseignements fournis au programme visé - inscrire les clients à des événements organisés par le Centre ACER - connaître la langue privilégiée de communication - assurer le paiement des coûts liés aux services ou programmes - l'inscription à l'infolettre du Centre ACER - fournir des formations (en présentiel ou en webinaire)	- au moyen de formulaires Web intégrés au site Internet du Centre ACER ainsi que d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires. - par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint) - auprès de tiers (p. ex. Square, Shopify et Eventbrite pour les renseignements bancaires)
Candidats à l'emploi et employés	- Nom - Adresse - Numéro de téléphone	- la gestion des communications avec le candidat ou l'employé - assurer le fonctionnement du système de paie	- par courriel - en personne - par téléphone

	• Courriel • Renseignements bancaires • Numéro d'assurance sociale • Date de naissance		
Administrateurs et membres des différents comités du Centre ACER	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Renseignements bancaires • Numéro d'assurance sociale • Date de naissance	• la gestion des communications avec les administrateurs • assurer le fonctionnement du système de rémunération	• par courriel • en personne • par téléphone
Consultants	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Renseignements bancaires	• la gestion des communications avec le consultant • la facturation	• par courriel (directement ou par l'entremise d'un document joint : Word, PDF, etc.)
Fournisseurs de services	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Renseignements bancaires • Langue	• la gestion des mandats • le paiement des factures, • connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services	• par courriel
Membres (individus et organisations)	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Coordonnées bancaires • Langue	• l'inscription comme membre • les communications futures • la facturation • l'inscription aux activités organisées par le Centre ACER • l'envoi des infolettres mensuelles • des sondages • la constitution de banques de données du Centre ACER pour les membres • connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services et la langue privilégiée de communication	• au moyen de formulaires Web intégrés au site internet du Centre ACER et d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires (p. ex. Microsoft Forms) • auprès de tiers (p. ex. Square, Shopify, Eventbrite et Events.com pour les

Réseau du Centre ACER (acteurs de l'écosystème)	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Coordonnées bancaires (lorsque nécessaire) • Langue	• les communications futures • l'inscription aux activités organisées par le Centre ACER • des sondages • la constitution de banques de données pour ces communications futures et pour connaître l'expertise du réseau • connaître la langue privilégiée de communication	coordonnées bancaires) • au moyen de formulaires Web intégrés au site internet du Centre ACER et d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires (p. ex. Microsoft Forms) • auprès de tiers (p. ex. Square, Shopify, Eventbrite et Events.com pour les coordonnées bancaires)
Partenaires du Centre ACER	• Nom • Adresse • Numéro de téléphone • Courriel • Coordonnées bancaires (lorsque nécessaire)	• établir le partenariat (signature d'ententes de partenariats) • la collaboration	• par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint)